

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 20 octobre 2017

Etaient présents : Philippe DANIEL, Daniel BILLIOTTE, Francis HAINZELIN, René BRANDMEYER, Stéphanie THOMASSIN, Joslyn SAUX, Alain MOUSSAULT, Dominique ANTOINE

Etaient absents : Arno POPIEL, Nathalie GLOEKLER, Eric SAUTOT
Secrétaire : Francis HAINZELIN

ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles n°BE 182-183-184 et 185 au lieudit « Les noires terres », situées sur le territoire de Rosières-aux-Salines, auprès des Sablières de la Meurthe pour un montant total de 4 466.00 € et donne pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à l'acquisition.

ENTREES ET SORTIES DU SDAA 54 POUR 2018

- la demande d'entrée dans le SDAA 54 de :
 - VILLERS-EN-HAYE

- les demandes de sortie du SDAA 54 de :
 - AINGERAY
 - AVRAINVILLE
 - CRION
 - FONTENOY-SUR-MOSELLE
 - FRANCHEVILLE
 - GONDREVILLE
 - JAILLON
 - SEXEY-LES-BOIS
 - VELAINE-EN-HAYE
 - VILEY-SAINT-ETIENNE

- Les demandes de modification de périmètre de la communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais avec la sortie de :
 - **BOISMONT** (déjà adhérente au SDAA 54 avec le syndicat intercommunal d'assainissement et d'épuration de Boismont-Mercy le Bas)
 - **SAINT-JEAN-LES-LONGUYON**
 - **VILLERS-LE-ROND**

Le conseil municipal valide ces demandes.

REPARTITION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES 2017 DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal fixe, pour 2017, la répartition de la taxe des ordures ménagères à 100% soit :

- l'immeuble situé 1 place de la Vieille Eglise à 84 €
- l'immeuble situé 3 place de la vieille Eglise Vieille Eglise à 65 €

AFFAIRES DIVERSES